

Augmentation des salaires et pouvoir d'achat ! Les priorités des salariés

Orange creuse les inégalités salariales....

Orange a récupéré en 2020 une manne financière de 2,3 Milliards d'€uros issue d'un litige fiscal. La « juste répartition » selon Orange est de distribuer 500 Millions d'€uros un supplément de dividendes aux actionnaires, sans aucun effort de leur part. Cela va porter le montant total du dividende 2020 à 2,3 Milliards d'€uros. Dans le même temps, des miettes pour les salariés... 44 Millions d'euros pour les salariés d'Orange... correspondant à l'abondement unilatéral d'un montant brut de 400 euros sous la forme d'actions offertes dans le Plan d'Épargne Groupe, et indisponibles pendant 5 ans !

Les salariés devront payer pour recevoir leur part du gâteau...

Le comble dans l'affaire, c'est que pour obtenir plus d'abondement de notre entreprise, chaque salarié d'Orange devra mettre la main à la poche, et au total les salariés devront d'abord acheter des actions Orange pour obtenir son abondement ... Cherchez l'erreur

Orange impose la spéculation aux salariés...

Cette Offre Réservée au Personnel (ORP) oblige sournoisement les salariés à financer leur éventuelle plus-value indisponible pendant 5 ans avec tous les risques sur le capital investi et la faible progression du cours de l'action. Une partie du capital investi et de l'abondement étant garanti, sous réserve de renoncer aux généreux dividendes d'Orange pendant ces 5 années... ou comment reprendre d'une main ce que l'on donne de l'autre !

Les salariés à faible revenu sont les laissés-pour-compte...

La direction est prête à tout pour faire progresser l'actionnariat même de priver l'ensemble des salariés des augmentations de salaires qui leur sont dûes. L'avenir des emplois doit-il s'inscrire dans la spéculation financière?

Seuls les salariés ayant une capacité d'épargne pourront éventuellement y gagner. Orange creuse les inégalités au lieu de les corriger, chacun n'ayant pas les mêmes capacités d'épargne, surtout en pleine crise sanitaire où le nombre de personnes en difficultés financières n'a jamais été aussi important en France.

La direction détourne des budgets salariaux pour satisfaire l'appétit des marchés financiers...

Le comble, Orange sous prétexte de cette ORP 2021 réduit de 50 % l'enveloppe budgétaire des Négociations Annuelles Obligatoires. Cette vente d'actions aux salariés ne doit pas servir de prétexte au détournement de l'argent des augmentations de salaires.

Dans l'ORP, le prix de référence de l'action Orange bénéficiera d'une décote de 30 %. Cependant, au moment de la réservation, le prix de l'action sera inconnu et il sera déterminé sur une période de 20 jours de bourse au mois d'octobre pendant laquelle Orange achètera massivement autour de 30 Millions d'actions ce qui aura pour effet de gonfler le prix de vente aux salariés de chaque action Orange !!!

Les salariés doivent recevoir leur juste part en augmentation de salaire.....

Pour la CGT, c'est du pouvoir d'achat immédiat qu'il faut donner aux salariés, fortes augmentations des salaires, surtout pour les bas salaires, prime Covid-19 en juste retour du travail réalisé pendant cette dernière année de crise sanitaire, 13^{ème} mois en complément des autres rémunérations, et des recrutements externes massifs en parallèle à la réinternalisation des activités.

Pour la CGT, les salariés réclament en priorité des augmentations de salaires. C'est ce qui va leurs permettre d'avoir plus de pouvoir achat et ainsi contribuer à la relance économique.

Ensemble et unis, réclamons un autre partage des richesses qui rétribuent le travail à sa juste valeur

SYNTHESE ORP

Offre France	Barème de souscription et abondement		Prix décoté de 30 %
	Montant souscrit	% abondement	Montant abondement brut
Abondement unilatéral			400 €
1 ^{ère} tranche de souscription jusqu'à 1 400 €	1 400 €	100 %	1 400 €
2 ^{ème} tranche de souscription de 1 401 à 4 000 €	2 600 €	30 %	780 €